

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de la CPRT présents.

Sont présents à cette séance de travail :

▪ Représentants du collège salarié :

Nathalie DEMONGODIN, Sandrine DESMOULINS, Nathalie GUILLOTON, William ASQUIN, Stéphanie COUT, Thierry GENAUDEAU, Christophe VICIER, Jean Michel CARRERE, Jean Marc FOURNIER, Didier THOMAS, Xavier CHAUVIN, Eric DE BECKER, Elodie FAURE, Patricia DESHOULLIERES,

▪ Représentants du collège employeur :

Jean-Pierre GROS, Marie-Frédérique DO COUTO, Geneviève BRANGE, Yann RIVIERE, Marcel DEMARTY, Didier GOURAUD, Nathalie LAPORTE, Yvon SETZE, Nathalie GAUTHIER, Guy MOULIAN

▪ Direction des ressources humaines :

Nadège AURIAT

▪ Membres avec voix consultative :

- Secrétaire Général Expert : Ghislain KLEIJWEGT

- Délégués syndicaux des Organisations syndicales représentatives avec voix consultative :

CFDT : Dominique VOUILLAT,

CGT : Isabelle BEXIGA et Antoine COUSSEAU

FO : José ROBALO et Marie-Christine BOUYER

Absents :

Représentants du collège salarié :

Christophe CHEVALIER,

Représentants du collège employeur :

Marc VERNIER, Paul CHAPU, Gérard GOMEZ, Karine DESROSES, Eric FAUCHER.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Validation du PV de la CPRT du 6 juillet 2020
2. Présentation pour validation du projet de Règlement Intérieur de la CPRT
3. Point d'avancement sur l'organisation cible de la CMAR et de la mise en œuvre de la régionalisation
4. Information sur la future grille des emplois régionale de la CMAR
5. Informations données sociales
6. Présentation du travail en cours sur le Règlement des Services
7. Point d'avancement sur le projet GPEC
8. Questions diverses

Point 1

Validation du PV de la CPRT du 6 juillet 2020

- ✓ Il est validé à l'unanimité avec le rajout dans le paragraphe suivant : « A l'unanimité, les membres de la CPRT valide la réalisation d'un relevé de décision de chaque réunion et non d'un PV exhaustif des échanges. »

Jean Pierre GROS indique que, dans tous les cas, l'ensemble des échanges sont pris en note et que, si besoin, il sera possible ainsi de s'y référer.

- ✓ Le relevé de décision modifié de la CPRT du 6 juillet est adopté à l'unanimité.

Point 2

Présentation pour validation du projet de Règlement Intérieur de la CPRT

Document joint :

- *Projet de règlement intérieur de la CPRT*
- ✓ **Le projet de règlement intérieur est adopté à l'unanimité.**

Le collège employeur propose qu'une annexe soit présentée à la prochaine CPRT pour formaliser la création de groupes ad hoc restreints et paritaires par département qui seraient le relais territorial en matière d'hygiène et sécurité ainsi que sur le volet Plan de Développement des Compétences.

La composition de ces groupes serait :

- Pour le collège employeur : le Directeur Territorial et le Président représentant le collège employeur à la CPRT.
- Pour le collège salarié : le membre titulaire et le membre suppléant de la CPRT
- Des membres invités (expert et Délégués syndicaux du Territoire)

Il est proposé la tenue de 4 réunions par an. Le secrétariat serait tenu par le collège employeur.

- ✓ **Les deux collèges valident la proposition d'ajouter en annexe au RI la création de groupes ad hoc territoriaux.**
- ✓ **Ce projet d'annexe sera proposé à la prochaine CPRT.**

Point 3

Point d'avancement sur l'organisation cible de la CMAR et de la mise en œuvre de la régionalisation

- Présentation de l'organisation cible

Document joint : L'organisation régionale de la Chambre Régionale

Le collège employeur présente l'organigramme mis à jour (document joint) et les éléments chiffrés de la future CMAR :

- Budget prévisionnel : 115 M€,
 - 20 M€ de ressources fiscales (TFCMA),
 - 67 M€ de charges de personnels (dont 44 pour les CFA),
 - 60 M€ de subventions (dont 51 pour les CFA) (avant financement par OPCO)
- 1 521 collaborateurs (30/06/2020)
- Projection de 150 collaborateurs sur les fonctions supports et de coordination régionales
- Plus de 30 sites (sièges, antennes, centres de formation)

- Audit Informatique :

L'audit informatique est finalisé, il est en cours de restitution auprès des équipes. Les élus ont effectivement souhaité qu'il y ait une analyse complète de la situation existante sur la DSI. Le travail de restitution se fait auprès de la Direction, des secrétaires généraux, des directeurs territoriaux et de l'équipe DSI.

De nombreuses chambres, collaborateurs et Secrétaires Généraux ont eu l'occasion de contribuer au diagnostic en participant à l'un des 40 entretiens individuels menés ou l'une des 5 sessions collectives organisées.

- Audit patrimonial :

Le collège employeur explique qu'il est en cours de réalisation.

- **Offre Globale de Service :**

Le collège employeur explique qu'un travail d'harmonisation régionale est en cours à ce sujet.

La compétence a été externalisée au Cabinet KPMG. L'objectif étant de constituer une offre régionale de service avec une déclinaison sur tous les territoires.

Des séminaires de travail des Directeurs Economie / Formation / et personnes en charge du marketing, sont planifiées pour travailler sur la cartographie ainsi que la détermination de l'OGS qui sera présentée aux élus lors de l'Assemblée Générale constitutive de janvier 2021.

- **Règlement Intérieur**

Jean-Pierre GROS explique que ce dernier est aussi en cours de réalisation dans l'attente des décrets d'application, notamment sur le Budget d'Initiative Local.

Il sera présenté pour validation lors du Bureau du 13 octobre prochain.

- **Complémentaire Santé**

Document joint : Audit et préconisations mutuelle CRMA

M. ROQUIER, consultant au sein du cabinet ACE intervient en Visio conférence pour présenter en détail les éléments du diagnostic de la complémentaire santé au sein du territoire Nouvelle Aquitaine ainsi que son analyse et les préconisations auxquelles il a abouti.

Point 4

Information sur la future grille des emplois régionale de la CMAR

Dans le cadre de la présentation et de l'approbation en AG préfiguratrice du 26 octobre prochain, la construction de la future grille régionale des emplois est en cours :

- La grille des fonctions support CMAR est en cours de vérification et amendement le cas échéant par les SG/DT
- La grille des emplois de chaque future structure départementale est en cours d'élaboration par les SG/DT au format défini qui sera identique à tous.

A partir de tous ces éléments compilés, le projet de grille des emplois de la future CMAR vision 01/01/2021 sera créé.

Elle sera soumise pour validation lors du séminaire et du bureau des 12 et 13 octobre prochain pour validation lors de l'AG préfiguratrice du 26 octobre 2020.

Suite à un rendez-vous entre Marie Frédérique DO COUTO et le SGAR (Secrétaire Général pour les Affaires Régionales), il a été convenu d'intégrer la Préfecture et la DIRECCTE dans la réalisation de cette dernière permettant une validation rapide de la grille après l'AG préfiguratrice du 26 octobre prochain, pour engager le reclassement de chacun et sécuriser les postes qui auront évolué.

La grille sera présentée lors de la CPRT du 10 novembre 2020.

Elle sera ensuite validée par l'AG constitutive de janvier 2021.

Point 5

Informations données sociales

Document joint :

Données sociales

Point 6

Présentation du travail en cours sur le Règlement des Services

Le collège employeur explique que l'objectif est la nécessité d'avoir au sein de la CMAR NA une politique RH homogène et applicable sur l'ensemble du territoire régional.

Après avoir réalisé un premier état des lieux des différents accords locaux et règlements de toutes les Chambres de métiers de la Nouvelle Aquitaine, la rédaction du futur règlement intérieur est en cours de rédaction par le groupe de travail des SG/DT.

Le collège employeur explique que suite aux groupes de travail, si une harmonisation est finalisée, le calendrier envisagé est la validation complète du Règlement des Services lors du séminaire et du Bureau des 12 et 13 octobre prochain pour présentation et pour validation à l'Assemblée générale du 26 octobre 2020. Le Règlement des Services sera ensuite soumis pour avis lors de la prochaine CPRT.

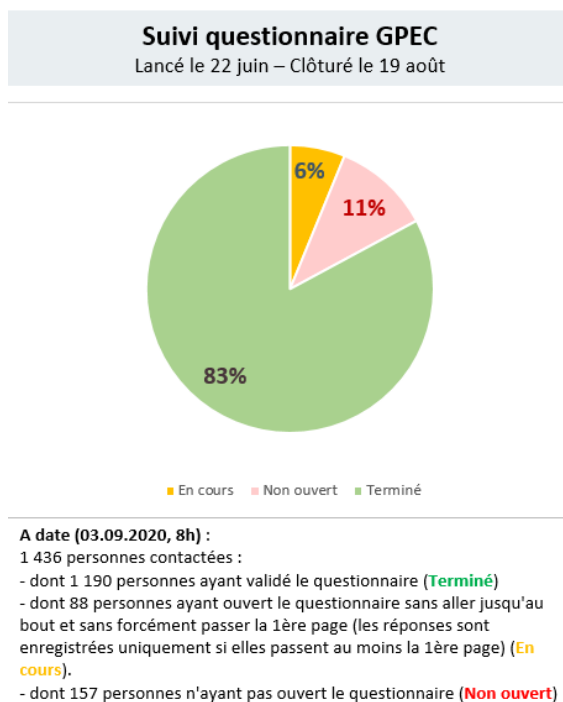
Point 7

Point d'avancement sur le projet GPEC

Nadège AURIAT présente ce sujet.

Pour rappel :

- Le 15 juin : Diffusion d'une Lettre RH (sous forme d'une newsletter via l'intranet pour les collaborateurs CRMA) a été à l'ensemble du personnel (adaptée au contexte local le cas échéant) informant sur la démarche GPEC
 - Le 22 juin, tous les collaborateurs de la future CMAR ont reçu un mail complété d'une note d'information et d'une vidéo sur la démarche GPEC les invitant à compléter un questionnaire individuel d'auto diagnostic leur permettant de se questionner sur leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être. Ce questionnaire a été clôturé le 19 août.
Le taux de complétion du questionnaire est de 83%.
- 3 relances par mail ont été réalisées (entre le 16 juillet 19 août) une par KPMG pour la première et les autres par la Direction RH, Claire CORRIC cheffe de projet.



**COMMISSION PARITAIRE REGIONALE TRANSITOIRE
DU 15 SEPTEMBRE 2020
RELEVÉ DE DECISION**

- Du 29 juin au 4 septembre : 323 entretiens ont été réalisés ou planifiés sur la base d'un panel de collaborateurs afin de valider le bon remplissage de leur questionnaire, d'évoquer avec eux en toute transparence l'évolution de leur métier, leur besoin d'accompagnement sur leur propre poste ou sur un autre emploi du réseau.
 - 2 relances par mail ont été réalisées par la DRH + des relances téléphoniques au mois d'août.

Suivi entretiens GPEC

Lancés le 29 juin – Terminés le 4 septembre

Statut	Nombre d'entretiens concernés
Annulé	26
En attente	25
Planifié	20
Réalisé	304
Total général	375

A date (03.09.2020, 8h) :

323 entretiens réalisés ou planifiés
soit 90% de l'objectif des 360 entretiens prévus

- 18 septembre 2020 : Restitution par KPMG à SG + DRH
- 21 septembre 2020 : restitution EN COTECH (même équipe + 3 SG/DT)
- 1er octobre 2020 : COPIL avec tous les SG/DT
- Et ensuite construction de la stratégie GPEC et du plan d'actions.

L'avancée des travaux et les plans d'action sera présentée lors de notre rencontre du 20 octobre.

Par ailleurs, l'accompagnement des différents acteurs (élus, SG/DT et managers des CMA) par le cabinet SIA PARTNERS dans la conduite du changement et la transformation du réseau, se poursuit. Les Secrétaires Généraux, Directeurs Territoriaux, le CODIR CRMA ainsi que 25 % des managers ont déjà été formés.

Les prochaines formations sont programmées sur septembre et octobre.

La séance est levée à 13h00

**COMMISSION PARITAIRE REGIONALE TRANSITOIRE
DU 15 SEPTEMBRE 2020
RELEVÉ DE DÉCISION**

Pour le collège employeur :		
	PRENOM NOM	SIGNATURE
CRMA	Jean-Pierre GROS	
CRMA	Marie-Frédérique DO COUTO	
CMA 16	Geneviève BRANGE	
CMA 17	Yann RIVIERE	
CMA 19	Marcel DEMARTY	
CMA 23	Paul CHAPU	
CMA 24	Didier GOURAUD	
CMA 33	Nathalie LAPORTE	
CMA 40	Marc VERNIER	

**COMMISSION PARITAIRE REGIONALE TRANSITOIRE
DU 15 SEPTEMBRE 2020
RELEVÉ DE DÉCISION**

CMA 47	Yvon SETZE	
CMA 64	Gérard GOMEZ	
CMA 79	Nathalie GAUTHIER	
CMA 86	Karine DESROSES	
CMA87	Eric FAUCHER	
Pour le collège salarié :		
	PRENOM NOM	SIGNATURE
CRMA	Christophe CHEVALIER	
CRMA	Nathalie DEMONGODIN	
CMA 16	Sandrine DESMOULINS	
CMA 17	Nathalie GUILLOTON	
CMA 19	William ASQUIN	

**COMMISSION PARITAIRE REGIONALE TRANSITOIRE
DU 15 SEPTEMBRE 2020
RELEVÉ DE DÉCISION**

CMA 23	Stéphanie COUT	
CMA 24	Thierry GENAUDEAU	
CMA 33	Christophe VICIER	
CMA 40	Jean Michel CARRERE	
CMA 47	Jean Marc FOURNIER	
CMA 64	Didier THOMAS	
CMA 79	Xavier CHAUVIN	
CMA 86	Patricia DESHOULLIERES	
CMA87	Eric DE BECKER	